

Assemblée des délégués du SEDE

Procès-verbal de la séance du mercredi 28 avril 2021
Salle du Conseil de Ville, Delémont, 19.30 heures

Présences : Mmes et MM. les délégués (11 au total)

Excusés : Commune de Mettembert ; Roland Girard (ENV) ;
Aude Saunier (fiduciaire Fidag)

Absents : Châtillon, Rossemaison et Soyhières

Présidente : Murielle Macchi-Berdat (Delémont)

Auteur du PV : Janique Horisberger

Ordre du jour :

1. Ouverture, salutations
2. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués virtuelle du 20 novembre 2020
3. Approbation des comptes 2020 du SEDE
4. Usine de traitement des micropolluants
5. Protection contre les crues
6. Communications
7. Divers

Fin de séance : 20h30

Scrutateur : Françoise Schaffter, Courtételle

Annexe : présentation point 4 Micropolluants

Décisions prises lors de la séance :

- p.2 pv accepté à l'unanimité
 - p.3 Comptes 2020 acceptés à l'unanimité
-

1. Ouverture / salutations

La présidente Murielle Macchi-Berdat, ouvre l'assemblée et salue les membres présents et plus particulièrement MM. Julien Buchwalder du Service des communes de la RCJU, Marc Sollberger du bureau AFRY SA, Jonas Blanc du bureau 2MO.

2. Procès-verbal de l'assemblée virtuelle du 20 novembre 2020

Le PV est accepté à l'unanimité, remerciements à son auteure.

3. Approbation des comptes 2020 du SEDE

La présidente cède la parole à Gabriel Friche, président du Comité du SEDE qui informe que M. Buchwalder Julien du Service des Communes est présent pour répondre en cas de questions relatives au MCH2. Gabriel Friche explique à l'Assemblée l'introduction dans les comptes de la valeur des infrastructures du SEDE et remercie la caissière pour son travail effectué. Il explique également les grands changements effectués dans la comptabilité MCH2 avant le bouclage des comptes 2020. Tous les points sont présentés dans le

rapport de Fidag, remis aux délégués par e-mail. Il fait mention notamment de la réévaluation du patrimoine administratif du SEDE au 1er janvier 2020.

Il passe la parole à Jocelyne Daneluzzi, caissière du SEDE, qui fait lecture des rubriques des comptes 2020 d'exploitation et de fonctionnement. Elle précise que les comptes ont été préavisés par les membres du Comité et vérifiés par la fiduciaire Fidag SA.

Les investissements consentis avant le 1er janvier 2020 sont amortis selon les règles usuelles de la branche (dans la perspective du calcul du CMV du patrimoine mis en œuvre en 2022, demandé par le Délégué des affaires communales).

Les contributions des communes passent dorénavant en produits de l'exercice.

Total au 31.12.2020 compte de fonctionnement : Fr. 4'036'974.61

Total au 31.12.2020 compte des investissements : Fr. 5'815'257.42

Bilan au 31.12.2020 Actif/Passif : Fr. 72'776'804.86

Question :

Demande de précision de Pierre Luchinger (Courroux) :

« 220. honoraires exploitation » chf 25'000.- : que représente les honoraires ingénieurs pour mise à niveau des immeubles ?

Jocelyne Daneluzzi informe que toutes les valeurs du SEDE ont été évaluées par le bureau AFRY SA. Pierre-Miche Seuret précise que le bureau Afry a été mandaté par le SEDE pour faire cette évaluation. Il indique qu'un rapport détaillé de cette évaluation sera présentée à la prochaine séance du Comité. Afin de compléter les éléments apportés, Marc Sollberger précise que cette mise à niveau des immeubles est en fait **un inventaire** de **toutes** les infrastructures du SEDE.

En l'absence de la fiduciaire Fidag, l'opinion d'audit est lu par la présidente Murielle Macchi-Berdat.

Vote :

A la majorité des délégués, les comptes 2020 sont acceptés.

Julien Buchwalder est libéré et quitte la séance.

4. Usine de traitement des micropolluants

La parole est transmise à Marc Sollberger, représentant du bureau AFRY SA pour relater l'avancement du chantier de la construction de l'usine de traitement des micropolluants.

La présentation sera annexée au procès-verbal, elle porte sur :

- *l'avancement du chantier*

- *le planning* : tenu à ce jour malgré le Covid

- *la prévision financière* : actuellement, elle est respectée

Question :

Pierre Lovis, Val Terbi, demande s'il y a une différence de prix par rapport aux matières premières ? Marc Sollberger répond que non. Même s'agissant de la charpente en bois. Car l'entreprise à laquelle l'adjudication a été adjugée avait anticipé la commande et le bois était pré-réservé. De ce fait, le SEDE n'a subi aucune surélévation de prix.

Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation, tient à préciser qu'à la demande des membres du Comité, les prix des adjudications sont à chaque fois, dans la mesure du possible de la procédure suivie, négociés.

5. Protection contre les crues

La parole est donnée à Gabriel Friche qui résume le dossier. Actuellement, les plans spéciaux sont en consultation dans les communes de Soyhière et Courroux jusqu'au 12

mai 2021. Il cède la parole à Jonas Blanc du bureau 2MO qui fait état de l'avancement du dossier.

- Le projet d'ouvrage a été actualisé, ce qui a permis d'avoir une connaissance plus approfondie sur les effets des crues sur la step.
- Le PRE (périmètre réservé aux eaux) a été affiné par l'ENV (office de l'Environnement).
- Il y a une projection de subventionnement de + de 50%.
- La procédure est plus compliquée que prévu, notamment dû à l'élaboration de 2 plans spéciaux, qui sont actuellement en consultation dans les communes.

Planning : fin dépôt de la consultation dans les communes : 12 mai 2021, prise de position du Comité du SEDE le 19 mai 2021 puis dépôt des PS au SDT (dès le 19 mai) dès le retour du préavis cette entité aura lieu le dépôt public et finalement l'adoption par les communes concernées.

Info : Les PS ont pour but de délimiter le PRE (périmètre réservé aux eaux).

6. Communications

Gabriel Friche informe de la démission au 30 juin 2021 de la secrétaire du SEDE Janique Horisberger. Cette démission fait suite à une opportunité professionnelle. Elle est remerciée pour le travail accompli et Gabriel Friche lui souhaite plein succès dans son avenir professionnel.

Pierre-Michel Seuret, chef d'exploitation de la step, prend la parole et donne les informations suivantes :

Chantiers :

- Réfection de 2 toitures avant pose de panneaux solaires (frais de déblayage gravier et sables à charge des SID). D'ici 4 semaines, une première partie des panneaux solaires seront en service. Il est estimé la fin des travaux à fin juin et mise en service complète des panneaux solaires avant les vacances d'été.
- Isolation du toit des digesteurs

Personnel de la step :

- M. Beyeler, employé engagé en POC, a retrouvé, à l'âge de 58 ans, un emploi fixe. Pierre-Michel Seuret, émet le souhait de trouver une personne en tant qu'auxiliaire afin de combler cette précieuse aide. Le travail est très conséquent sur le site, notamment dû aux travaux.

Fonctionnement step :

- Enormément d'eaux de divers chantiers arrivent à la step. Pierre-Michel Seuret informe que des contacts sont régulièrement pris avec les entreprises qui doivent se mettre en conformité quant à des mises en places bien précises pour éviter que ces eaux chargées et trop importantes n'arrivent à la step. Il leur est d'ailleurs demandé, entre autre, des suivis environnementaux. De plus, les délégués sont informés que le SEDE facture au m² ces eaux trop présentes.

La présidente, Murielle Macchi-Berdat prend la parole et félicite Pierre-Michel Seuret ainsi que le personnel de la step pour la réactivité dans le dossier des eaux de chantier ainsi que le soutien apporté à M. Beyeler. Au nom de l'assemblée, elle remercie également Janique Horisberger, pour le travail effectué au sein du SEDE et lui souhaite plein succès dans son avenir professionnel.

7. Divers

Information :

Prochaine Assemblée des délégués : mercredi 27 octobre 2021 (Budgets 2022).

La parole n'est plus demandée.

La séance est levée à 20h30